

Licenciements de dessinateurs.trices de presse : vers une nouvelle forme de censure ?



Dessin de Côté (Canada) du 4 juillet

Après l'arrêt de la publication de dessins de presse politiques dans l'édition internationale du New York Times en ce mois de juillet, la liberté d'expression des dessinateurs.trices se trouve à nouveau menacée et la profession subit un nouveau coup dur : le contrat du dessinateur canadien Michael de Adder a été rompu par le groupe de presse Brunswick News Inc., détenteur des journaux *Times & Transcript*, *the Fredericton Daily Gleaner*, *the Telegraph Journal* et *the Saint John Telegraph-Journal* dans lesquels ses dessins étaient publiés depuis plus de 17 ans. La décision intervient 2 jours après la diffusion d'un dessin devenu viral sur Internet

qui représente le président Donald Trump jouant au golf et demandant à deux cadavres s'il peut jouer au-dessus d'eux. Ce dessin fait référence au décès d'un père salvadorien et de sa fille, morts noyés en essayant de traverser le Rio Grande pour entrer aux Etats-Unis en juin.

Aucune raison n'ayant été donnée à Michael de Adder par son employeur, l'hypothèse avancée et répandue est celle d'une décision guidée par des intérêts politiques et commerciaux du groupe appartenant à l'homme d'affaire James K. Irving.



"Ça vous dérange si je joue au-dessus", de Adder (Canada), Facebook

Les représentants de Brunswick News Inc. ont nié le lien de cause à effet entre le dessin et la décision à deux reprises, avançant que cette dernière avait été prise de longue date et avait pour but de remplacer M. de Adder par un autre dessinateur de presse, Greg Perry, qui a finalement décliné l'offre.

Bien que distincts, les cas du NY Times et du Brunswick News Inc, présentent des similarités qui interrogent. En effet, les deux décisions ont été prises à la suite de la diffusion de

dessins ayant fait le « buzz » sur Internet et il est légitime de penser que ceux-ci en étaient la raison, quand bien même ces décisions sont justifiées comme le fruit d'une réflexion antérieure à leur diffusion. Et dans les deux cas, les raisons réelles de la décision ne sont pas explicitées...

La prudence et l'esprit critique sont donc nécessaires, mais la récente récurrence de cas similaires inquiète Cartooning for Peace : le « politiquement correct » s'impose décidément au journalisme et des craintes s'emparent de certaines rédactions, quand elles ne font pas l'objet de pressions directes. Nous assistons au développement d'une censure des dessinateurs.trices de presse, favorisée par le caractère viral de la propagation de l'information sur Internet, et déterminée par des enjeux économiques ou politiques, principalement en Europe et en Amérique du Nord.



Dessin d'Antonio publié dans *Expresso* (Portugal) publié par le New York Times sans l'accord du dessinateur.



Les Indégivrables, Xavier Gorce (France), 11 juin 2019

Cartooning for Peace reste vigilante et appelle à défendre le rôle fondamental du dessin de presse dans le débat démocratique et la nécessité d'en protéger ses auteur.e.s. Des préoccupations qui sont centrales dans la déclaration d'Addis Abeba pour la reconnaissance du dessin de presse comme un droit fondamental, soutenue par de nombreux dessinateurs de presse (2019).